

GRANDVAL Attribution du Prix des arts, des lettres et des sciences à la cinéaste

Lucienne Lanaz récompensée par le CJB



Le Conseil du Jura bernois a attribué son Prix des arts, des lettres et des sciences pour la législature 2014-2018 à la cinéaste Lucienne Lanaz, de Grandval. ARCHIVES

Le Conseil du Jura bernois (CJB), sur proposition de son jury d'experts ad hoc présidé par Jean-Pierre Aellen, a attribué son Prix des arts, des lettres et des sciences pour la législature 2014-2018 à la cinéaste Lucienne Lanaz, de Grandval.

Née en 1937, Zurichoise d'origine, Lucienne Lanaz est une femme de cœur très engagée, au parcours un brin atypique. D'abord employée de commerce, puis enseignante, elle a toujours voué une passion au théâtre et au cinéma. Et c'est un peu par hasard qu'elle est devenue assistante de production, puis réalisatrice. Fondatrice et directrice de la maison de production cinématographique Jura Films à Grandval dans le Jura bernois, Lucienne Lanaz a par ailleurs collaboré à divers festivals de cinéma à travers l'Europe et a été membre de différents jurys internatio-

naux. Depuis 1975, elle est l'auteur de nombreux films et documentaires.

Nombreux documentaires

Parmi ceux-ci, on citera notamment le brillant «Feu, fumée, saucisse», documentaire de 1976 consacré à un ancien valet de ferme occupant l'unique maison de Grandval à l'époque encore dépourvue de cheminée, d'électricité et d'eau courante, l'excellent «Une maison pas comme les autres», film documentaire de 2006 dédié à la maison du Banneret Wisard, l'une des plus anciennes demeures du Jura bernois (1535), classée monument historique d'importance nationale, et bien sûr le magnifique «L'Enfance retrouvée», à travers lequel la cinéaste rend un hommage ému et émouvant à l'association des Petites familles, du nom de ces foyers situés dans le Jura bernois et qui accueillent

des enfants dépourvus d'un véritable environnement familial.

Le CJB se réjouit tout particulièrement de pouvoir ainsi distinguer une personnalité incontournable de la région, aux multiples facettes, une artiste majuscule qui a d'ores et déjà laissé une empreinte indélébile sur l'ensemble du tissu culturel du Jura bernois et qui a grandement contribué au rayonnement culturel de ce dernier.

Le Prix des arts, des lettres et des sciences du CJB sera remis à Lucienne Lanaz le samedi 13 mai, à 18h, au cours d'une cérémonie qui se déroulera au Cinématographe de Tramelan, en présence notamment du conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg ainsi que du directeur de la Cinémathèque suisse, Frédéric Maire. La cérémonie sera suivie d'un concert des «Petits chanteurs à la gueule de bois». ● C-MPR

Tu es partie sans nous prévenir en fermant tout doucement la porte pour ne pas déranger et surtout ne pas faire de bruit.

AVIS MORTUAIRE

Sa sœur: Yvette Frutig-Aufranc, à Orvin;

Son neveu: Alain Frutig et son amie Joelle, au Noirmont;

Sa nièce: Nevenka Frutig, à Orvin;

Son petit-neveu: Nicolas;

Sa petite-nièce: Charlène;

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Myrienne Lucie Aufranc

leur très chère sœur, tante, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 83e année.

Orvin, le 2 avril 2017

Adresse de la famille: Madame Yvette Frutig, Le Sentier 1, 2534 Orvin.

La cérémonie d'adieu aura lieu en l'église d'Orvin, le jeudi 6 avril à 13h30.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Myrienne repose dans une chambre mortuaire à Evillard.

Cet avis tient lieu de faire-part.

ÉLECTIONS NEUCHÂTELOISES Le Conseil d'Etat est reconduit Il n'y aura pas de deuxième tour

Les dés sont jetés. Lors de la prochaine législature le Conseil d'Etat neuchâtelois continuera à siéger dans sa composition actuelle: trois socialistes (Jean-Nat Karakash, Monika Maire-Hefti et Laurent Kurth) et deux libéraux-radicaux (Laurent Favre et Alain Ribaux).

Après le POP et l'UDC hier matin, et les Verts hier après-midi, le PLR a communiqué hier soir sa décision de ne pas relancer sa candidate Isabelle Weber dans la course pour le second tour.

Celui-ci n'aura donc pas lieu et les citoyens neuchâtelois pourront aller à la pêche le 23 avril. Le Conseil d'Etat actuel est réélu tacitement.

Listes sans dénomination

«Je souhaite bonne chance et bon courage au Conseil d'Etat reconduit tel quel», a lancé la troi-



Le Conseil d'Etat en 2014 dans la cour du Château. De gauche à droite Jean-Nat Karakash, Monika Maire-Hefti, Alain Ribaux, Laurent Kurth et Laurent Favre (avec la chancelière Séverine Despland, à gauche). Ils peuvent reprendre la pose en 2017. ARCHIVES DAVID MARCHON

sième candidate PLR, arrivée septième dimanche, avec près de 6000 voix de retard sur Laurent Kurth, cinquième. «Remobiliser l'électorat de droite en trois semaines est irréaliste, sur-

tout après le gros coup sur la tête qu'a reçu l'UDC», analyse Damien Humbert-Droz, président des libéraux-radicaux neuchâtelois. ● LÉO BYSAETH ET STÉPHANE DEVAUX

ENQUÊTE INTERNATIONALE Braquage de la bijouterie Bonnet en 2015

Huit arrestations à Neuchâtel et en Europe de l'Est

Au terme d'une importante enquête internationale, sept malfaiteurs seront jugés pour le casse du 10 juillet 2015 à la bijouterie Bonnet, au centre-ville de Neuchâtel. Un huitième, le plus jeune, a déjà été condamné par la justice des mineurs neuchâteloise. Ces huit hommes sont tous de nationalité lituanienne. Trois d'entre eux feront prochainement face au Tribunal criminel, tandis que quatre autres participants ont été arrêtés en Lituanie.

Les bandes lituaniennes, comme celle qui a opéré à Neuchâtel, sont bien connues des services de police. «Il y a eu ces dernières années beaucoup d'attaques commises par des Lituaniens à travers toute l'Europe, en France, en Allemagne, en Norvège ou en Italie», relève le commissaire Fabio Benoit, de la police judiciaire neuchâteloise. Sans véritables chefs, ces bandes sont à géométrie variable et se forment et se déforment au fil des «coups». D'où une similitude avec les groupes de braqueurs serbes – les fameux «Pink Panthers». Mais les Baltes «sont souvent très jeunes et peuvent être plus violents», remarque le commissaire.

A Neuchâtel, les trois hommes ayant fait irruption dans la

bijouterie avaient ainsi violenté et finalement sprayé au poivre les vendeuses de l'enseigne.

Une coopération qui marche

Pour mettre ces malfaiteurs sous les verrous, la police avait dans un premier temps mené une grande chasse à l'homme à Neuchâtel. Deux des auteurs, dont le mineur déjà jugé, avaient été attrapés à la gare le jour du braquage. Le mois suivant, c'est à Bâle qu'un complice était pincé. L'enquête a alors passé les frontières, et le troisième homme de la bijouterie a été à son tour appréhendé en Pologne en octobre, puis transféré à Neuchâtel.

«La coopération internationale a très bien fonctionné», remarque le commissaire Fabio Benoit qui a fait le voyage en Europe de l'Est pour la suite de l'enquête. Avec trois autres policiers neuchâtelois, le commissaire a participé aux perquisitions et aux interrogatoires menés par la police lituanienne.

«Nous pouvons apporter notre connaissance de l'affaire lors de ces échanges», indique le policier. Il a œuvré sur place grâce à une traductrice locale qui, pour la petite histoire, avait aidé la police française durant l'affaire

Bertrand Cantat (réd: le chanteur français avait tué sa compagne Marie Trintignant à Vilnius).

Ce voyage a aussi une portée symbolique forte, estime le policier. «L'impact d'aller les rechercher dans leur pays est important. Le sentiment d'impunité qu'ils peuvent avoir au pays est impacté par ces interventions.»

Quatre autres complices ont été arrêtés à la suite de ces actes d'enquête qui se sont déroulés dans plusieurs villes du pays. Si les trois hommes qui sont entrés dans la bijouterie sont ceux qui ont été arrêtés à Neuchâtel et en Pologne, les cinq autres complices ont soit participé à l'écoulement des marchandises – pour lequel l'enquête est encore en cours – ou aux repérages. Dans le cas neuchâtelois, plusieurs prévenus sont venus observer la bijouterie «quelques jours avant» le casse.

En outre, l'enquête a également pu prouver que plusieurs prévenus de l'affaire Bonnet sont aussi impliqués dans d'autres brigandages en Suisse et à l'étranger.

Du côté de la bijouterie Bonnet, on tient à souligner l'efficacité de la police. Le patron Christian Bonnet se dit «ravi» du dénouement policier de l'affaire. ● MATTHIEU HENGUELY

AVIS MORTUAIRE

Le Hockey Club Saint-Imier

a le chagrin de faire part du décès de

Madame

Carmen Hamel-Roux

Bien trop tôt disparue
Maman de notre joueur Quentin Hamel

A sa famille, ses proches, va toute notre profonde sympathie

Saint-Imier le 2 avril 2017

Le comité, les joueurs du HC St-Imier